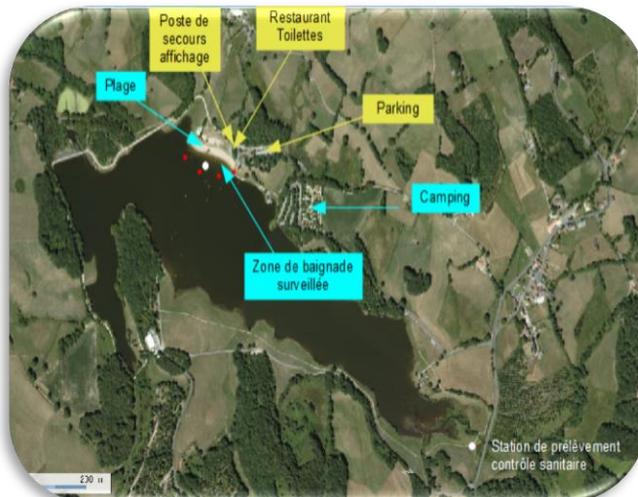




Fiche de synthèse du profil de la baignade du lac du Tolerme

Description de la zone de baignade

Commune : Sénailac Latronquière
Région : Occitanie
Département : Lot
Responsable de l'eau de baignade : Syndicat mixte du lac du Tolerme
 Téléphone : 05 65 40 32 84
Date de la saison balnéaire : du 01 juillet au 31 août
Fréquentation estimée : 50 baigneurs
Équipement : 3 WC, 2 urinoirs
 poste de secours
Accès aux animaux : Accès interdit à la zone de plage
Autres équipements : Pêche, activités nautiques



Qualité de l'eau de baignade

Année	2019	2020	2021	2022
Classement ARS	Qualité excellente	Qualité excellente	Qualité excellente	Qualité excellente
Fermetures préventives				
Cause de la fermeture				

Légende du classement ARS (repreant 4 années d'historique)



Sources de pollution dégradant la qualité de l'eau de baignade

Diagnostic des sources de pollution potentielles			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers	Type	Impact	Mesures de surveillance	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Principales mesures de réduction des pollutions
Assainissement	Accidentelle ou panne	Faible	- Observations quotidiennes de l'eau du lac - Suivi des équipements par l'exploitant - Suivi des alertes pollution	Panne du PR ou débordement	- Entretien quotidien du site - Entretien des ouvrages d'assainissement - Poursuite du retrait des animaux qui pâturent à proximité du lac et du ruisseau
Accès animaux à la baignade	Ponctuelle	Moyen sur la bactériologie Absent sur les cyanobactéries	- Suivi quotidien - Faire respecter l'interdiction		
Pâturage aux abords du lac et abreuvement dans le ruisseau	Ponctuelle, s'aggrave en temps de pluie	Moyen sur la bactériologie Fort sur les cyanobactéries			
Apports diffus N et P	Chronique	Fort sur les cyanobactéries Faible sur la bactériologie	- Suivi en amont du lac - Suivi hebdomadaire des cyanobactéries - Mesures en continu de la température de l'eau	Information sur site si biovolume > 1 mm ³ /L Interdiction si toxines	- Adapter les pratiques agricoles - Abaissement du niveau en période hivernale

Réalisation :



Partenaires financiers :

